



Edito

Collège de l'Ermitage

Septembre 2016

Voici une nouvelle rentrée des classes un peu particulière !

En effet, cette année scolaire 2016-2017 est marquée par la mise en application de la Réforme du collège.

Celle-ci implique de nouveaux dispositifs pédagogiques comme les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) et l'Accompagnement Personnalisé (AP).

Elle s'accompagne également du renouvellement des programmes dans toutes les disciplines et dans tous les cycles (Cycle 3 pour la 6^{ème} et Cycle 4 pour les 5^{ème}-4^{ème}-3^{ème}) ainsi que d'un nouveau Brevet national des collèges (DNB).

Autant dire, que les professeurs vont avoir encore beaucoup de travail et d'enjeux cette année.

Mais ils ont à cœur, comme chaque année, de bien faire, pour tous les collégiens.

Ceci étant, il faut bien avoir à l'esprit que ces nouveautés entraîneront une phase d'adaptation pour tous.

➤ **En termes d'effectifs**, Le collège accueille pour cette rentrée 495 élèves répartis ainsi:

4 classes de 6^{ème} de 28 à 30 élèves,

4 classes de 5^{ème} de 27 à 28 élèves,

5 classes de 4^{ème} de 25 à 28 élèves et

5 classes de 3^{ème} de 25 à 30 élèves.

➤ **En termes de postes**, nous sommes vigilants sur deux points :

le poste de Sciences physiques et ceux d'assistants d'éducation.

• La Direction de l'établissement a procédé depuis le mois de juin à **la demande d'un professeur de Sciences Physiques** auprès du Rectorat. Depuis cette demande reste en attente d'une nomination, c'est pourquoi nous nous sommes mobilisés car pour beaucoup d'élèves restent encore sans enseignement.

Nous avons ainsi très rapidement envoyé un courrier au Rectorat, à M. Colas, député de l'Essonne, ainsi qu'à notre fédération départementale pour les avertir de la situation.

Ni la Direction, ni M. Corda ne pensaient que ce serait si problématique c'est pourquoi, les classes de 3^{ème} n'ont pas été « privilégiées » au niveau de l'attribution du professeur présent.

Nous restons d'autant plus vigilants et impliqués dans le suivi de ce dossier car les Sciences physiques sont avec la Réforme du collège une épreuve du Brevet national des collèges.

Cette matière constitue également une culture scientifique fondamentale dans la poursuite des études au lycée.

Soyez assurés que nous allons poursuivre nos démarches conjointement à celles déjà effectuées par la Direction du collège pour que les élèves aient rapidement un enseignant.

En attendant, M. Corda, professeur de physiques, a mis sur Pronote pour les 4 classes de 3^{ème}, les références des pages du livre pour suivre la progression du cours avec des exercices.

• **Concernant l'encadrement par la Vie scolaire, nous avons sollicité la Direction Académique** afin que le collège puisse bénéficier comme l'an dernier de 2 assistants d'éducation supplémentaires en C.U.I pour intervenir principalement sur le temps du midi. Dans l'attente, M. Moulin est présent à la demi-pension.

LES RESULTATS AU BREVET DES COLLEGES 2016 SUR LE COLLEGE

91% des élèves ont obtenu leur brevet contre 90% l'an dernier, avec
17,7 % de mentions Très bien
18,5% de mentions Bien
25,6% de mentions Assez bien.
La moyenne nationale est de 87,3%.

ESPACE PARENTS

Nous serons présents tout au long de l'année sur le collège, après les vacances de la Toussaint, à des périodes dont nous vous communiquerons les dates, pour échanger sur différents sujets, sur des points particuliers dont vous souhaitez nous évoquer... Nous vous en reparlerons lors de notre prochain info parent.

LES RETARDS ET ABSENCES

Soyez vigilants, depuis l'an dernier, 5 retards non justifiés entraînent l'absence de mentions aux conseils de classe et un risque de mise en garde ponctualité, ou assiduité (pour les absences). Cette année, si un élève a un billet de retard de la part d'un membre du collège (principalement de la Direction) justifiant ce dernier, il doit alors le déposer dans la boîte à lettres de la vie scolaire dans la journée afin que ce retard soit motivé. A défaut, la vie scolaire enverra un SMS aux parents à la fin de la journée pour les informer du retard non fondé. Concernant les absences, il ne suffit pas d'appeler la vie scolaire pour qu'une absence soit justifiée, l'élève doit ensuite montrer le billet d'absence figurant dans le carnet de liaison, complété et signé. Dès lors, celle-ci sera validée.

L'AIDE AUX DEVOIRS ouvrira ses portes à compter du lundi 26 septembre :

Pour les 6^{ème} les lundis et jeudis de 16h à 17h

Pour les 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, les mardis et jeudis de 17h à 18h.

APRES LES COURS

Les élèves ne pourront pas rester le soir au collège après les cours sauf s'ils sont inscrits à l'aide aux devoirs ou si un professeur est absent. Prenons l'exemple d'un élève de 6^{ème} finissant le mardi à 16h, il ne pourra pas rester au collège jusqu'à 17h puisqu'il n'y a pas d'aide aux devoirs ce soir-là pour eux. L'impossibilité de recruter pour l'instant les 2 contrats (voir Edito) ne permet pas aux assistants d'éducation de surveiller dans ce cas présent.

DATES A RETENIR

Les rendez-vous individuels parents-professeurs du 1^{er} trimestre:

le jeudi 8/12 pour les 3^{èmes}

le lundi 12/12 pour les 6^{èmes}

le mardi 13/12 pour les 4^{èmes}

le jeudi 15/12 pour les 5^{èmes}.

Le Forum des métiers

Samedi 21 Janvier 2017

Il s'agit de la présentation de métiers par des étudiants ou des professionnels aux élèves de 3^{èmes}.

NOS CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016/2017 ELECTIONS DU VENDREDI 7/10/2016

NOTRE EQUIPE COMPREND AU TOTAL 36 ADHERENTS MOTIVES ET IMPLIQUES, POUR LA REUSSITE ET LE BIEN-ETRE DE TOUS LES ENFANTS DU COLLEGE.



Céline Riva	Laurence Ganansia Gubica	Elodie Grossot	Sandrine Payet	Pierrick Lecalvez	Marie Diane Rauscher	Xavier Millies-Lacroix	Nathalie Iborra	Nathalie Herbiet-Goizin	Aurélienne Hennart	Christelle Royer	Sandra Poisson
-------------	--------------------------	----------------	----------------	-------------------	----------------------	------------------------	-----------------	-------------------------	--------------------	------------------	----------------

RENOVATION DE LA LUDOTHEQUE

Depuis l'an dernier, nous rénovons la ludothèque avec des collégiens volontaires sur le temps du midi. Les élèves pourront en bénéficier après les vacances de la Toussaint une fois les aménagements terminés.

